

Le SNES Allemagne vous souhaite une bonne rentrée 2018 !

La mobilisation paie, l'année scolaire précédente l'a prouvé !

A ceux qui disent qu'une ou quelques journée(s) de grève ne ser(ven)t à rien, il conviendra de rappeler les mobilisations de 2017/2018.

Afin de remplir les objectifs de suppressions de postes induits par la coupe brutale de son budget décidée par le gouvernement l'été 2017, l'AEFE a en effet décidé de ne pas bloquer ses projets immobiliers mais de faire porter les efforts financiers sur les personnels via des suppressions de poste et sur les familles via des augmentations de frais de scolarité. **Lors du stage du Snes Hors de France lundi et mardi derniers à Paris, le secrétaire général de l'AEFE nous a confirmé que les suppressions de postes, qui n'ont eu lieu que lors de vacances de postes l'année scolaire passée procéderaient de cette même logique l'année qui vient, ainsi probablement que la suivante. Ce " probablement " nous invite à la plus grande vigilance ! Il semble cependant que la ligne rouge définie par le Snes : aucune suppression de postes via des non renouvellements de contrats pour les résidents ait été entendue !** Nos mobilisations donnent à l'AEFE des arguments face au Ministère de l'Éducation Nationale (pour obtenir des détachements) et au gouvernement. Ce dernier s'est engagé à ramener le budget de l'AEFE de 2019 au niveau de celui de 2017 et prévoit de le geler en 2020. **La coupe brutale de 2017 donne cependant toutes les raisons d'être méfiant, ainsi que nous l'a rappelé Patrick Soldat, secrétaire du Snes hors de France lors du même stage.**

Dans tous les cas, ces budgets prévisionnels restent insuffisants : la volonté du Président de la République de doubler le nombre d'élèves du réseau d'établissements scolaires français à l'étranger d'ici 2030 interroge dans ce contexte de gel budgétaire. Pas seulement les organisations syndicales mais aussi la commission financière du sénat qui a jugé ce projet peu réaliste faute de financements suffisants (voir l'article du Monde du 29 août sur ce sujet). Ce développement passe en fait surtout par des " partenariats " avec des établissements qui ne permettent pas forcément à des enfants seulement francophones de poursuivre leur scolarité. Il passe aussi par de telles hausses des frais de scolarité que les droits d'écolage finissent par représenter les 2/3 en moyenne des budgets des établissements. Il paraît difficile de parler encore d'établissements publics si cette orientation n'est pas infléchie !

Parallèlement, **la réforme du lycée** - dont nous vous invitons à tenter de mesurer les conséquences possibles dans chaque établissement - aura globalement pour effet des suppressions de postes du fait de la réduction des horaires de cours pour les élèves. Là aussi, il nous faudra définir une position commune et nous interroger sur les conséquences de cette réforme en termes d'apprentissage, d'équité et d'opportunités d'études supérieures pour les élèves dont nous avons la responsabilité.

Enfin, cette année scolaire est **une année d'élections**. Nous serons appelés à participer à 4 scrutins et votre participation et vos votes en faveur du Snes nous permettront de continuer à vous défendre, vous informer et organiser nos mobilisations communes comme nous le faisons depuis des années. Que vous soyez ancien ou nouveau dans le réseau et quel que soit votre statut, syndiquez-vous dès la rentrée pour que nous ayons les moyens de vous défendre et d'infléchir la politique de gestion de la pénurie de l'AEFE. Adhérez et faites adhérer, votez et faites voter pour le Snes et les syndicats de la FSU !

Sébastien Illiano

secrétaire du Snes Allemagne